# CONSEIL D'ADMINISTRATION – SÉANCE DU 18 JUIN 2025
# PROCÈS-VERBAL

**Présents** : Mme Anne GARZENA, Mme Patricia FAURE, Mme Céline DECOT, M. Serge BONNIER, Mme Monique MOUNIER, Mme Simone FALCON, Mme Karine FLEURY ALCARAZ et M. Daniel DALCOL

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Marc CHAVANNE à Mme Patricia FAURE, M. Christian IMBERT à Mme Monique MOUNIER, Mme Marie GACON à Mme Simone FALCON

**Secrétaire de la séance** : Patricia Faure

La séance est ouverte à 17h16 sous la présidence de Mme Anne GARZENA, Vice-Présidente.

## 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Patricia FAURE est désignée secrétaire de séance.

## 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

Le procès-verbal de la séance du 15 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

## 3. FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET DU CCAS

Mme la vice présidente informe l'assemblée délibérante de la nécessité de créer une section d'investissement pour permettre le traitement comptable des prêts d'honneur - avances remboursables.

Il est donc proposé au Conseil d'administration, la décision modificative suivante :

| *RECETTES* | | *DEPENSES* | |
|---|---|---|---|
| **Investissement** | | | |
| 2744 – Prêts d'honneur | 4 000,00 € | 2744 – Prêts d'honneur | 4 000,00 € |
| | | | |
| **TOTAL INVESTISSEMENT** | **4 000,00 €** | **TOTAL INVESTISSEMENT** | **4 000,00 €** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **TOTAL GENERAL** | **4 000,00 €** | **TOTAL GENERAL** | **4 000,00 €** |

**Questions :**

**M. DALCOL** interroge sur le taux appliqué à ces prêts.

**Mme la Vice-Présidente** confirme que ces prêts sont à taux 0 %.

**Après discussion, la décision modificative n°1 du budget du CCAS est approuvée à l'unanimité .**

## 4. FINANCES – DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

Mme la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'administration que le CCAS a été sollicité par l'assistante sociale pour venir en aide à Madame , qui vit seule avec ses enfants. Son fils doit réaliser des bilans médicaux auprès d'un neuropsychologue, pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée et d'aménagements scolaires.

Il est proposé au Conseil d'administration de se prononcer sur l'attribution d'une aide de 250 €, versée directement à Madame , pour participer au coût des expertises médicales de son fils.

Mme la Vice-Présidente précise que la famille a fourni un devis du neuropsychologue s'élevant à 400 €.

**Questions :**

**Mme MOUNIER** demande pourquoi la famille n'a pas consulté l'hôpital pour éviter les frais.

**Mme la Vice-Présidente** explique que la rapidité de la prise de rendez-vous auprès d'un neuropsychologue libéral était essentielle pour la constitution du dossier MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

**M. DALCOL** rappelle que les enfants peuvent bénéficier de bourses scolaires.

**Mme la Vice-Présidente** confirme que l'aînée des enfants de Madame perçoit déjà cette bourse.

**Après délibération, les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité d'attribuer une aide de 250 €, versée directement à Madame , afin de participer au coût des expertises médicales de son fils.**

## 5. DÉBAT : ÉPICERIE SOCIALE - REVALORISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Mme la Vice Présidente rappelle que la dernière modification des tarifs de l'épicerie sociale date du 22 septembre 2022.

Eu égard à l'évolution des activités et services proposés aux usagers, à l'inflation constatée et aux tarifs appliqués par nos communes voisines, il est proposé au Conseil d'Administration d'envisager une évolution de l'ensemble des tarifs.

Mme la vice présidente propose également d'ajouter un niveau supplémentaire pour le reste à vivre (380 à 430).

**Questions :**

**M. BONNIER** interroge sur l'incidence de cette augmentation des tarifs.

**Mme la Vice-Présidente** explique que cette revalorisation permettra aux bénéficiaires d'acquérir davantage d'articles à l'épicerie, réduisant ainsi leur besoin d'acheter en grandes surfaces.

**Mme FLEURY ALCARAZ** suggère, étant donné le budget disponible, d'acquérir des produits supplémentaires pour diversifier l'offre**.**

**Mme la Vice-Présidente** indique que l'achat de produits supplémentaires est tout à fait envisageable.

**Mme MOUNIER** transmet le souhait des bénévoles de l'épicerie de rencontrer le conseil d'administration.

**Mme la Vice-Présidente** propose d'inviter les bénévoles.

**Mme DECOT** suggère de réaliser un reportage sur l'épicerie afin de mettre en valeur le travail des bénévoles et les actions menées.

**Suite aux échanges, les membres du conseil d'administration donnent leur accord pour la revalorisation de la grille tarifaire, l'achat de produits supplémentaires pour diversifier l'offre, et l'ajout d'une tranche supplémentaire. Ils demandent toutefois qu'une évaluation de l'impact des achats et des frais soit réalisée.**

## 6. QUESTIONS DIVERSES/POINT D'INFORMATION

- Point d'information sur le projet de loi visant à "renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires" qui risque d'impacter les CCAS

  Mme MOUNIER avait communiqué des documents à Mme la Vice-Présidente concernant un amendement du Gouvernement qui prévoit de permettre à un préfet d'autoriser une commune à ne pas créer de Centre Communal d'Action Sociale, même lorsqu'elle dépasse le seuil de 1500 habitants.

  Mme la Vice-Présidente précise que la commune n'est pas concernée par cette disposition. .

- Animations de fin d'année 2025

  Mme la Vice-Présidente sollicite des idées pour les sorties de fin d'année. Quelques suggestions sont émises : un atelier chocolat, une visite du Fabuleux Village des Flottins, ou une visite du musée des Guignols.

- Pistes de réflexion pour les ateliers et sorties 2026

  Sortie seniors : cabaret, visite de la Chartreuse

  Sortie familles : ferme des crocodiles et valrhona, la Confiserie de Saint-Julien

  Une sophrologue s'installe sur la commune. Un atelier pourrait être mis en place.

- Bons sportifs et/ou culturels

  Mme la Vice-Présidente informe que les bons sportifs et/ou culturels seront renouvelés pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale.

- Date du prochain Conseil d'administration : jeudi 4 septembre à 17h

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.**

| La vice-présidente | Secrétaire de séance |
|---|---|
| Anne GARZENA | Patricia FAURE |